



Secrétariat de la CSS du Havre
Xavier BAUDE
pref-sp-havre-cabinet@seine-maritime.gouv.fr

Le Havre, le 22 septembre 2023.

**COMMISSION DE SUIVI DE SITE
ZONE INDUSTRIALO-PORTUAIRE DU HAVRE ET DU HAVRE-ANTIFER
Compte rendu de la réunion du 1^{er} juin 2023**

La séance de la commission de suivi de site (CSS) de la zone industrialo-portuaire du Havre et du Havre-Antifer s'est tenue à la CCI du Havre, sous la présidence de Monsieur QUÉNÉHERVÉ, Sous-Préfet du Havre.

Préambule

Monsieur le Sous-Préfet ouvre la séance et demande aux participants de se présenter avant chaque prise de parole afin de retracer la teneur des débats.

1. Approbation du compte rendu de la séance du 8 décembre 2022 :

Monsieur le Sous-préfet demande si le compte-rendu de la CSS du 12 avril 2023 peut être approuvé.

Le compte-rendu de la CSS du 12 avril a été reçu le matin même par les participants. Monsieur LABAT soulève la difficulté de le prendre en compte dans le cadre de la réunion du jour et précise que les participants n'ont pas le temps de lire les présentations en amont de la réunion quand leur envoi est tardif. Monsieur QUENEHERVE s'excuse pour le caractère tardif de ces envois et prend en compte la remarque de Monsieur LABAT.

Monsieur QUENEHERVE annonce que les participants auront du temps pour faire remonter leurs remarques.

2. Présentations de la DREAL Normandie :

- Nouveautés réglementaires ;
- Bilan des inspections de la DREAL Normandie en 2022 ;
- Objectifs de la DREAL Normandie en 2023.

Madame VISTE présente une sélection de textes réglementaires. Elle précise qu'il n'y a pas beaucoup de nouveautés et que ces textes sont relatifs aux activités de déconditionnement des biodéchets, notamment :

- le décret n° 2023-153 concernant la création d'une nouvelle nomenclature pour ces installations ;
- l'arrêté du 2 mars 2023, relatif aux prescriptions qui s'appliquent aux installations classées pour la protection de l'environnement ;
- l'arrêté du 16 janvier 2023, fixant le nouveau modèle de formulaire de la « demande d'examen au cas par cas ».

Madame VISTE poursuit avec le bilan des activités de la DREAL Normandie de 2022 et précise qu'un dossier plus complet a été fourni aux membres de la CSS. La présentation s'articule autour de quatre points :

- les visites d'inspection : au moins un contrôle est effectué par la DREAL Normandie pour les entreprises prioritaires. 14 % des visites sont inopinées. Sur 85 visites, la DREAL Normandie compte plus de 604 points de contrôle soit :
 - 455 points conformes ;
 - 92 points nécessitant la fourniture de pièces justificatives ;
 - 42 points non-conforme, mais sans gravité, avec lettre de suite ;

- 15 points avec suites administratives qui ont conduit à un arrêté de mise en demeure ;
- l'examen des dossiers ;
- les motifs de réexamen des études de danger ;
- la mise à jour des prescriptions des arrêtés préfectoraux applicables aux différents sites.

Madame VISTE précise qu'un compte-rendu sur la régularisation des situations a été ajouté. Elle rappelle que l'étude de danger est découpée par unité sur certaines entreprises. Les études sont réexaminées au moins tous les cinq ans.

Madame NOEL pour ESTUAIRE SUD demande quels sont les moyens de pression de la DREAL Normandie en cas de non-conformité de l'entreprise. Madame VISTE répond qu'une mise en demeure avec un délai de mise en conformité est la première mesure prise par la DREAL Normandie. Si le délai est dépassé, des contraintes administratives peuvent être appliquées, sur décision du Préfet de la Seine-Maritime.

Monsieur LABAT souhaite avoir des détails sur le projet import export d'hydrogène de TotalEnergies. Monsieur DEMARGNE explique que le projet est un partenariat avec Air Liquide en vue de fournir la raffinerie de TotalEnergies en hydrogène via une liaison par pipe. Le réseau maillé permet également de fonctionner dans le sens raffinerie vers Port-Jérôme. Monsieur LABAT demande s'il y aura du transport maritime dans le cadre de l'import-export. Il lui est répondu par Monsieur DEMARGNE que l'hydrogène ne circule que par pipe dans ce projet.

Monsieur BRUNEAU remercie la DREAL Normandie pour leur travail sur le terrain. Il s'interroge sur l'augmentation du nombre de visites de la DREAL Normandie et demande si cela est en lien avec une augmentation du nombre d'entreprises. Madame VISTE répond que les entreprises sont les mêmes, dans le même périmètre de contrôle. Monsieur BRUNEAU conclut qu'il y a donc bien une augmentation des visites de la DREAL Normandie. Il fait état d'un trop grand nombre de non-conformités dans le bilan et demande s'il y a eu une progression des entreprises. Madame VISTE propose que la DREAL Normandie regarde les chiffres.

Monsieur BRUNEAU demande si une nouvelle étude de danger est nécessaire en cas de changement d'entreprise, en prenant l'exemple d'Air Liquide. Madame VISTE répond qu'une étude de danger a été donnée par l'entreprise en 2022 à la demande de la DREAL Normandie et qu'un nouveau dossier d'étude de danger sera constitué lorsque les changements auront été faits du côté de l'entreprise.

Monsieur BRUNEAU demande si les 50 postes annoncés pour la DREAL Normandie ont été pris. Monsieur MICHEL répond que l'arrondissement du Havre n'a pas bénéficié de renforcement, mais est déjà l'une des plus grosses unités de France avec 15 inspecteurs. Il mentionne la création de futurs postes sur de nouveaux enjeux. Monsieur BRUNEAU fait état de son regret de constater la non-augmentation des effectifs. Monsieur MICHEL répète qu'à l'échelle locale, l'unité reste importante et que l'effectif sera bientôt plein pour Le Havre.

Monsieur MICHEL mentionne un arrêté ministériel à venir qui impactera les sites SEVESO pour les amener à réduire leur consommation d'eau en vue d'un épisode de sécheresse cet été. Il prévient les industriels de se tenir au courant.

Madame VISTE présente les objectifs de la DREAL Normandie pour 2023 qui se basent sur l'instruction du 12 décembre 2022, relative aux actions nationales de 2023. Madame VISTE mentionne les thématiques particulières au port du Havre sur lesquelles la DREAL Normandie pourrait intervenir.

Madame NOEL s'interroge sur les raisons pour lesquelles certaines entreprises sur le port du Havre n'ont pas d'arrêté concernant la norme IED. Madame VISTE répond que le Havre n'est pas concerné, car toutes les entreprises qui relèvent de la norme IED ont un arrêté préfectoral. Madame NOEL demande qu'un glossaire soit ajouté dans le rapport de la DREAL Normandie. Madame VISTE fait part de son accord.

Monsieur BRUNEAU demande qui définit les objectifs prioritaires de la DREAL Normandie. Il lui est répondu par Madame VISTE que les services de la DREAL Normandie en font le choix localement, en début d'année. Monsieur BRUNEAU questionne l'intérêt de mettre les entreprises au courant des choix de la DREAL Normandie, ce qui pourrait les pousser à se mettre aux normes plus rapidement. Il soulève la question de la création d'un Observatoire Santé Environnement local, pour soutenir l'action de l'État.

Monsieur QUENEHERVE souligne le travail complet de la DREAL Normandie dans l'accompagnement des entreprises.

3. Bilan déchets pour 2021 et 2022 par SEDIBEX :

Monsieur le sous-préfet excuse l'exploitant qui avait une assemblée générale. La présentation est reportée à au second semestre 2023.

4. PPRT (volets habitat et activités économiques) :

Par manque de temps, M. le sous-préfet reporte ce point au second semestre 2023.

5. Bilan déchets pour 2021 et 2022 par SEREP :

Monsieur MARTINET présente le bilan déchets de 2021 et 2022 pour SEREP. Il rappelle que l'entreprise a une capacité de traitement des déchets d'hydrocarbures de 88 000 tonnes par an. Il explique qu'une stabilité de l'activité est visible depuis la période du Covid et qu'une stabilité est également remarquée sur les opérations de valorisation des déchets. Il présente les catégories de déchets générés par SEREP.

Monsieur MARTINET rappelle que l'entreprise a bénéficié d'une dérogation au moment des dépassements de certains seuils concernant les rejets aqueux, mais précise que ces niveaux de seuils sont conformes aux seuils donnés par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole.

Monsieur MARTINET rappelle que l'entreprise bénéficie d'une aide financière de l'Agence de l'eau afin de réaliser des travaux de traitement des eaux qui devraient être achevés à l'été 2023.

La présentation de Monsieur MARTINET ne suscite aucune question.

6. Présentation SIBANYE-STILLWATER – retour d'information sur le déclenchement du POI du 6 avril 2023 :

Monsieur DESCAMPS rappelle les conditions du déclenchement du POI de Sibanye Stillwater le 6 avril 2023 après une fuite dans l'unité U08 de dépotage d'un wagon de chlore. Il explique que 3 essais infructueux de connexion du bras de chargement avec le wagon ont eu lieu avant le déclenchement du POI. Il indique que deux petites augmentations du niveau de chlore ont été enregistrées au moment des deux premiers essais, ce qui n'est pas anormal. Au troisième essai, la colonne d'assainissement n'a pas été suffisante pour contenir la fuite. La fuite n'a pas eu d'impact sur le personnel et l'environnement.

Monsieur DESCAMPS explique que la fuite est due à un problème d'étanchéité au niveau de la bride qui raccorde le bras de dépotage et le wagon. Il fait état de la problématique interne de la reprogrammation des travaux planifiés, la pièce non-conforme devant être changée avant l'incident. Il présente les mesures prises immédiatement par l'entreprise afin d'éviter une nouvelle fuite et les mesures programmées en 2023. Le projet de réorganisation de la maintenance est fixé à fin 2023.

La présentation de M. DESCAMPS ne suscite aucune question.

7. Bilan déchets pour 2021 par SUEZ RV Val Estuaire :

Monsieur GIRARDET présente les activités de traitement et de valorisation des déchets d'autres incinérateurs. Il constate une baisse du volume de mâchefers traité et l'explique par les travaux réalisés sur le site de l'entreprise en mars 2022 ainsi que par la réduction des sous-produits des autres incinérateurs. L'entreprise estime que 6,5 % des déchets ne sont pas valorisés et sont donc détruits. Monsieur GIRARDET mentionne qu'un des 4 piézomètres installés sur le site a noté que la nappe phréatique était à sec à la fin de l'été 2022.

Madame BUDIN demande si les lumières sont éteintes sur le site pendant la nuit. Monsieur GIRARDET répond que les lumières sont éteintes, mais que des capteurs de surveillance peuvent s'allumer en cas de détection.

Monsieur MICHEL remarque que la présentation de Monsieur GIRARDET ne mentionne pas les inspections de la DREAL Normandie et la mise en demeure de trois mois concernant le stockage de mâchefers. Monsieur GIRARDET répond que l'entreprise s'est mis en conformité dès le lendemain de l'inspection.

8. Présentation FSRU par TOTALENERGIES GRTGaz :

Monsieur de LATAILLADE rappelle le cadre réglementaire du projet de FSRU sur le port du Havre. Monsieur de LATAILLADE précise que son intervention se concentre sur les études de danger pour identifier les risques du projet. Il remercie Monsieur Frédéric BLANC de TotalEnergies et HAROPA Port DT Le Havre pour leur implication dans le projet et leur aide dans la détermination du meilleur endroit pour l'installation du FSRU.

Monsieur de LATAILLADE explique que ce projet appartient à la catégorie du transport de matières dangereuses et que les principaux risques sont une section des trois flexibles, suivi de la formation d'un nuage gazeux après la collision d'un bateau avec le FSRU. Pour prévenir ce risque, Monsieur de LATAILLADE explique que la circulation sera interdite dans la darse lors des opérations d'exploitation. Monsieur de LATAILLADE justifie l'écart du nombre d'effets par le rassemblement de plusieurs sous-scénarios. Il rappelle que le FSRU s'inscrit dans la révision du PPI.

Monsieur REVELLAT présente l'avancement des travaux de raccordement, commencés en janvier 2023.

Monsieur LECOQ interroge l'intérêt de créer un FSRU dans l'urgence alors que selon la directrice générale d'Engie, il n'y aura pas de pénurie pour l'hiver 2023/2024. Il mentionne la demande faite à la ministre Agnès Pannier-Runacher de considérer le FSRU comme un site fixe afin de réaliser une étude de danger. Il évoque le projet de FSRU refusé à Antifer. Monsieur LECOQ questionne le périmètre de danger pour les riverains, les personnels, les navires et les voitures à proximité du FSRU et fait savoir son mécontentement de voir que le périmètre de danger a augmenté depuis la dernière CSS. Il s'interroge également sur la durée de cinq ans du projet et exprime son doute par rapport aux attentes du port.

Il lui est répondu par Monsieur REVELLAT que le GNL utilisé dans le cadre du FSRU n'est pas le même GNL que celui utilisé par le port. Il explique également que la durée d'exploitation de 5 ans a pour but de compenser un pic de consommation avant une décroissance espérée.

Monsieur BLANC ajoute qu'il n'y a pas de différence entre les scénarios sur un site fixe et sur le FSRU.

Monsieur LECOQ fait mention d'une école dans le périmètre de risque bleu du FSRU et questionne la sécurité des élèves. Monsieur de LATAILLADE répond que le FSRU ne change rien aux risques déjà existants pour le quartier des Neiges.

Monsieur de LATAILLADE rappelle que le FSRU a pour but de répondre à une situation d'urgence avec un risque d'approvisionnement, ce qui justifie les délais courts pour ce projet.

Monsieur THOURET rappelle que des garanties avaient été données sur le fait que le quartier des neiges ne serait pas englobé dans le périmètre de risque du FSRU. Il demande le nombre de personnes impactées dans cette zone. Monsieur BLANC répond qu'environ 300 personnes seraient impactées. Monsieur THOURET évoque à nouveau l'école située dans le périmètre. Monsieur MICHEL constate une confusion entre les cartes du PPI et du PPRT et explique que le cercle bleu représente le scénario le plus improbable du PPI. Le FSRU n'entre pas dans le PPRT, car ses activités ne justifient pas la maîtrise de l'urbanisation.

Monsieur BRUNEAU précise que le périmètre d'intervention des secours correspond aux limites du PPI. Il exprime son avis défavorable quant au projet de FSRU dont le périmètre de risque touche d'autres entreprises, ce qui n'est pas acceptable.

Monsieur de LATAILLADE exprime sa surprise face aux réactions des membres de la CSS. Il rappelle que le FSRU va intégrer le PPI du port du Havre et que la carte ne représente que le pire scénario. Il insiste sur la rigueur de l'étude de danger.

Monsieur LECOQ demande pourquoi le cercle bleu se nomme PPI alors qu'habituellement, un dernier cercle correspond au PPI. Il s'interroge sur la manière de présenter le périmètre. Madame BLOQUEL rappelle que le PPI rassemble les cercles d'effets sur une même carte et que cercle majorant correspond toujours à un phénomène de danger, soit la suppression dans le cas du FSRU.

Monsieur PERROT présente les modifications du RLMD dans le cadre du FSRU. Il précise qu'un dossier sur la sécurité est en cours d'instruction par la DREAL Normandie et que plus de 100 simulations ont été réalisées par les équipes du port. Il explique que la capitainerie aura autorité sur la zone 3. Il précise que le FSRU n'est

pas le premier méthanier à entrer dans le port, que c'est un phénomène quotidien. Monsieur PERROT expose les conditions d'entrée du FSRU dans le port du Havre : il naviguera en pleine mer, seul, et guidé par 4 remorqueurs pour l'appareillage et l'accostage. Il rappelle qu'une cale de secours sera créée vers le pont rouge pour permettre une opération de secours rapide dans la darse. Il précise que les opérations seront contrôlées par les équipes du port.

Monsieur THOURET demande si HAROPA Port DT Le Havre a prévu des mesures pour réduire le risque à la source. M. PERROT répond que des dispositions ont été prises pour interdire le transport de certaines matières dangereuses et rappelle que le dossier de la DREAL Normandie est en cours d'instruction.

Monsieur LECOQ demande qu'une réunion soit organisée à la réception du dossier de la DREAL Normandie.

9. Retour d'information (par écrit) sur la gestion d'une panne électrique survenue chez TotalEnergies le 5 avril 2023 :

Monsieur BAUDE excuse l'entreprise qui n'a pas pu être présente à la CSS. Il précise qu'un point d'information a été envoyé par écrit. Il rappelle la possibilité de poser des questions à posteriori et de les transmettre à TotalEnergies si besoin.

La présentation de Monsieur BAUDE ne suscite aucune question.

10. Conclusion :

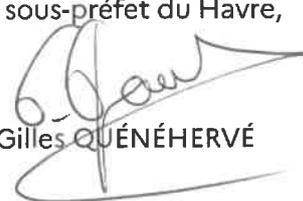
Madame BLOQUEL rappelle que le PPI du Havre est à la consultation depuis un mois et précise que la consultation au public sera possible du 16 juin au 16 juillet 2023.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur QUÉNÉHERVÉ remercie les participants à la réunion et rappelle les dates des prochaines CSS.

Le calendrier des prochaines séances :

- **le 28 septembre – après-midi ;**
- **le 7 décembre – matin.**

Le sous-préfet du Havre,



Gilles QUÉNÉHERVÉ

Annexe n° 1 : Liste des membres de la CSS et présence des membres à la CSS du 1^{er} juin 2023

Collège ADMINISTRATION				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
SOUS-PRÉFECTURE DU HAVRE	Titulaire	M. Gilles QUENEHERVE	Sous-préfet du Havre	Présent
		M. Xavier BAUDE	Adjoint au chef de cabinet, sous-préfecture du Havre	Présent
		Mme Sandrine DAGBERT	Adjointe à la cheffe du bureau collectivités locales et environnement	Présente
SIRACEDPC 76	Titulaire	Mme Tiffany WEYNACHTER	Directrice du SIRACED-PC	Excusée
	Suppléant	M. Laurent MABIRE	Directeur adjoint du SIRACED-PC	Excusé
	Suppléant	Mme Ludivine BLOQUEL	Cheffe du bureau de la gestion de crise et de la planification	Présente
	Suppléant	M. Mathieu LALLIER	Chargé de planification ORSEC et des risques technologiques	Présent
ARS Normandie	Titulaire	M. Jérôme LÉBOUARD	ARS	Excusé
	Suppléant	Mme Aurélie VAN DUFFEL	Technicienne sanitaire	Présente
DDETS	Titulaire	M. Philippe GARBE	UC Le Havre	Excusé
	Suppléant	M. Pascal DESILLE LEGEAY	Directeur départemental	Présent
DDTM 76	Titulaire	M. Guillaume CHRETIEN	Chargé de mission PPRT	Excusé
	Suppléant	Mme Laetitia KUBIAK	Chargée d'études prévention des risques technologiques	Présente
	Titulaire	M. Bruno VERMONT	Chef du STH	Excusé
	Suppléant	M. Miguel SANTIAGO	STH	Excusé
DREAL HN	Titulaire	M. Stéphane MICHEL	Chef de l'UD Le Havre	Présent
	Suppléant	Mme Nathalie VISTE	Adjointe au chef de l'UD Le Havre	Présente
SOUS-PRÉFECTURE DE LISIEUX 14	Titulaire	M. Guillaume LERICOLAIS	Sous-préfet de Lisieux	Excusé
	Suppléant	M. Fabrice JARDIN	Secrétaire général Sous-préfecture Lisieux	Excusé
SDIS 76	Titulaire	M. Sylvère PERROT	Commandant SDIS 76	Excusé
SDIS 14	Titulaire	M. Jacques ALLARDIN	Commandant SDIS 14	Excusé

Collège ELUS des COLLECTIVITÉS TERRITORIALES				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
Mairie de Gonfreville l'Orcher	Titulaire	M. Alban BRUNEAU	Maire de Gonfreville-l'Orcher	Présent
	Suppléant	M. Marc GUERIN	Adjoint au maire	Excusé
Mairie d'Harfleur	Titulaire	Mme Christine MOREL	Maire de Harfleur	Excusée
	Suppléant	M. Dominique BELLENGER	Adjoint au maire	Présent
Mairie du Havre	Titulaire	M. Edouard PHILIPPE	Maire du Havre	Excusé
	Suppléant	Mme Marie-Laure DRONE	Adjointe au maire du Havre chargée de la sécurité	Excusée
Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	Titulaire	M. Cyriaque LETHUILLIER	Maire de La Poterie-Cap d'Antifer	Excusé
	Suppléant	M. Christophe BEMAC	Mairie de La Poterie-Cap d'Antifer	Excusé
Mairie d'Oudalle	Titulaire	M. Jean-Michel ARGENTIN	Maire de Oudalle	Présent

Mairie de Rogerville	Titulaire	Mme Avelyne CHIROL	Maire de Rogerville	Excusée
Mairie de Saint-Jouin-Bruneval	Titulaire	M. François AUBER	Maire de Saint-Jouin-Bruneval	Excusé
	Suppléant	M. Olivier HENRY	Adjoint au maire	Excusé
Mairie de Saint-Martin-du-Manoir	Titulaire	M. Jean-Luc LEFORT	Maire de Saint-Martin-du-Manoir	Excusé
Mairie de Saint-Vigor-d'Ymonville	Titulaire	Mme Sandrine LEMOINE	Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville	Excusée
	Suppléant	M. Jacques TETARD	1 ^{er} adjoint au Maire	Présent
Mairie de Sandouville	Titulaire	M. Jacques DELLERIE	Maire de Sandouville	Excusé
	Suppléant	M. Michel DALLONGEVILLE	Adjoint en charge de la sécurité et des travaux	Excusé
Président du conseil régional	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président de la Région Normandie	Excusé
	Suppléant	M. Augustin BOEUF	Vice-Président du Département de la Seine-Maritime	Excusé
Président du conseil départemental	Titulaire	M. Bertrand BELLENGER	Président du conseil départemental	Excusé
	Suppléant	M. Florent SAINT MARTIN	Vice-Président du conseil départemental	Excusé
CC du pays d'Honfleur et Beuzeville	Titulaire	M. Nicolas PUBREUIL	Délégué communautaire	Excusé
	Suppléant	Mme Martine HOUSSAYE	Vice-Présidente	Excusée
Président de la CU LHSM	Titulaire	M. Hubert DEJEAN de la BATIE	Vice-Président transition énergétique et déchets	Excusé
	Suppléant	M. Jean-Pierre LEDUC	CC déchets	Excusé

Collège RIVERAINS				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CCI du Havre	Titulaire	M. François HAAS	Membre associé	Excusé
	Suppléant	M. Vincent DUBOS	Conseiller technique	Excusé
Comité du quartier des neiges	Titulaire	M. Jean-Pierre THOURET	Vice-président	Présent
	Suppléant	Mme Mauricette TREBUTIEN	Présidente	Excusée
Eco choix	Titulaire	M. Gilles DUMONT	Membre	Excusé
	Suppléant	Mme Françoise JORDAN		Présente
Ecologie pour Le Havre	Titulaire	Mme Annie LEROY	Vice-Présidente	Excusée
	Suppléant	M. Xavier LEMARCIS		Excusé
Estuaire SUD	Titulaire	Mme Marie-Noelle BUDIN		Présente
	Suppléant	M. Michel AUVRAY	Vice-Président	Excusé
HAROPA Port / DT Le Havre	Titulaire	M. Emmanuel LUDOT	Directeur de la transformation de la zone industrielle du Havre	Excusé
	Suppléant	M. Sébastien MORO	Responsable environnement industriel	Présent
Les côtes blanches	Titulaire	M. André VALIN	Membre du bureau	Excusé
Maison de l'Estuaire	Titulaire	M. Martin BLANPAIN	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Thomas LECARPENTIER	Chargé de mission	Excusé
Oxygène Estuaire	Titulaire	M. Mickaël BARON	Président	Excusé
	Suppléant	M. Charlie BREDEL	Vice-Président	Excusée

Saint-Jouin développement durable	Titulaire	M. Guy LEMIGNOT	Président	Excusé
	Suppléant	M. Sylvain POURIER	Vice-Président	Excusé
SOS Estuaire	Titulaire	M. Arnaud LABAT	Président	Présent
	Suppléant	M. Patrice BONAY	Vice-Président	Excusé
Union Locale PEEP du Havre et de sa région	Titulaire	M. Christian HUARD	Président	Excusé
	Suppléant	M. Emmanuel DIARD	Trésorier	Excusé

Collège EXPLOITANTS				
Membres	Titulaire/ Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
ALKION TERMINAL Le Havre	Titulaire	M. Eric VERBRUGGHE	Directeur	Excusé
	Suppléant	Mme Véronique DEFERT	Responsable QHSE	Excusée
CARE	Titulaire	M. Ludovic LE MAGUEROU	Directeur général	Excusé
	Suppléant	Mme Lucie GUITON	Directrice de site	Présente
CHEVRON ORONITE	Titulaire	M. Philippe LESAGE	Directeur QHSE	Excusé
	Suppléant	M. Olivier CLAVAUD	Directeur industriel et logistique	Excusé
CIM	Titulaire	M. Alan JEANNE	Directeur des terminaux pétroliers	Présent
	Suppléant	Mme Adeline FELDMAN	Responsable du département HSE et ASIP	Excusée
ETARES	Titulaire	M. Bruno LEBARON	Directeur général	Excusé
	Suppléant	Mme Peggy VIEUBLE		Excusée
ETARES Environnement - UNIFER	Titulaire	M. Samuel LEBAIN	Directeur	Excusé
LUBRIZOL	Titulaire	M. Nicolas ADAM	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Gilles MALICORNE	Manager conformité réglementaire	Excusé
NORGAL	Titulaire	M. Stéphan ROUGY	Directeur général	Excusé
	Suppléant	M. Guillaume LEBERTOIS	Responsable QHSE	Excusé
OSILUB	Titulaire	Mme Marie VEREECKE	Directrice générale	Excusée
	Suppléant	M. Arnaud DOSNON	Responsable de site	Excusé
SEDIBEX	Titulaire	M. François THUILLIER	Directeur général	Excusé
	Suppléant	M. Benoît VALOGNES	Chef de service HSE	Excusé
SEPP	Titulaire	M. Emmanuel HORLAVILLE	Directeur QSE	Présent
	Suppléant	M. Christophe CRAMOYAN	Directeur	Excusé
SEREP	Titulaire	M. Laurent GALLIEN	Directeur général	Excusé
	Suppléant	M. Alexandre MARTINET	Directeur QHSE	Présent
SHMPP	Titulaire	M. Philippe DURAND	Directeur	Présent
	Suppléant	M. Stéphane DUBUS		Excusé
SIBANYE- STILLWATER	Titulaire	M. Guillaume DESCAMPS	Directeur de site	Présent
	Suppléant	M. Nicolas WOLTER	Chef du département QHSE	Présent
SIGALNOR	Titulaire	M. Damien LEBAIR	Chef de centre	Excusé
	Suppléant	M. Thierry BUREL	Responsable d'exploitation, adjoint chef des centres	Excusé
SUEZ RV VAL Estuaire	Titulaire	M. Antoine GIRARDET	Directeur	Présent
	Suppléant	Mme Céline BENARD	Responsable de site	Présente
SYNTHOMER	Titulaire	M. Guillaume LEGAY	Directeur	Présent

	Suppléant	Mme Virginie DESPORTES	SHE Manager	Excusée
TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	M. Karim BENAOUA	Directeur général	Présent
	Suppléant	Mme Alexandrine CHOFFAT		Excusée
TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. David MARION	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Vincent DEMARGNE	Directeur adjoint, direction des opérations de raffinage	Présent
YARA	Titulaire	M. Johan LABBY	Directeur	Excusé
	Suppléant	M. Patrice KUHL	Responsable logistique	Excusé

Collège SALARIÉS				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
CSSCT de ALKION TERMINAL	Titulaire	M. Jean-Luc NAAS	Membre élu	Présent
	Suppléant	M. Michel LECHEVALIER	Membre	Excusé
CSSCT de CHEVRON-ORONITE	Titulaire	M. Eric LE TOUZÉ	Membre élu	Excusé
	Suppléant	Mme Marie DUVAL	Membre élu	Excusée
CSE/CSSCT CIM	Titulaire	M. Fabian BOURDALOUS	Délégué syndical	Excusé
	Suppléant	M. Samuel LEPILLER	Secrétaire	Excusé
CSE LUBRIZOL Le Havre	Titulaire	M. Bertrand BOULET	Secrétaire du CSE LUBRIZOL Le Havre	Présent
	Suppléant	M. Thierry ROLAND	Secrétaire	Excusé
CSE/CSSCT NORGAL	Titulaire	M. Benjamin CAUMONT	Représentant	Excusé
	Suppléant	Mme Sandra WALTENER	Représentante	Excusée
CSE/CSSCT SEDIBEX	Titulaire	M. Franck VEILLON	Secrétaire	Excusé
	Suppléant	M. Laurent BARRAY	Membre	Excusé
CSE/CSSCT SIBANYE STILLWATER	Titulaire	M. Kevin KORZEMIAKIN	Secrétaire	Excusé
	Suppléant	M. Benjamin DROUILLARD	Membre	Excusé
CSE/CSSCT SYNTHOMER	Titulaire	M. Sylvain CHAPELLE	Secrétaire	Présent
	Suppléant	M. Jérôme BAILLEUL	Membre	Excusé
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Fluids	Titulaire	M. Olivier VAN RUYMBEKE	Membre élu	Excusé
	Suppléant	M. Gilles RECHER	Membre élu	Excusé
CSE/CSSCT TOTALENERGIES Plateforme de Normandie	Titulaire	M. Johan SENAY	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Pierre-Yves HAUGUEL	Représentant	Excusé
CSE/CSSCT YARA	Titulaire	M. Charles LEONARD	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Yohann ROUSSEAU		Excusé
Salariés d'OSILUB	Titulaire	M. Jean-Jacques RIOU	Membre du CSE	Excusé
	Suppléant	M. Yves VIGNAUD	Membre du CSE	Excusé
Salariés de SEREP	Titulaire	M. Michael LE GOULVEN	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Christophe LESEINE		Excusé
Salariés de SHMPP	Titulaire	M. Julien L'HERMITTE	Délégué du personnel	Excusé
	Suppléant	M. Madgide ARRACHMANE		Excusé
UL CFTD Le Havre	Titulaire	M. Philippe FLEURY	Représentant	Excusé
UL CFTC Le	Titulaire	M. Daniel HEUZÉ	Secrétaire administratif	Excusé

Havre	Suppléant	M. Stéphane LAINÉ	Membre du conseil d'administration	Excusé
UL CGT-FO	Titulaire	M. Thierry DELPECHES	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Franck QUEVAL	Représentant	Excusé
UL CGT Harfleur-Tancarville	Titulaire	M. Frédéric BICHOT	Membre élu	Excusé
	Suppléant	M. Fabien FRANCOIS	Représentant	Excusé
Union départementale CFE-CGC Le Havre	Titulaire	M. François BOURGUIGNON	Représentant	Excusé
	Suppléant	M. Damien CAMPION	Représentant	Excusé

Collège PERSONNALITÉS QUALIFIÉES				
Membres	Titulaire/Suppléant	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
AGENCE DE L'EAU SEINE-NORMANDIE	Titulaire	M. Michel REVEILLERE	Chargé d'aide au fonctionnement – service des performances environnementales	Présent
	Suppléant	M. Mathieu BLONDEAU	Chargé d'opérations industrie	Excusé
ATMO NORMANDIE	Titulaire	M. Jérôme CORTINOVIS	Ingénieur	Présent
	Suppléant	M. Sébastien LEMEUR	Responsable du pôle exploitation des données	Excusé
Député de la Seine-Maritime	Titulaire	M. Jean-Paul LECOQ	Député de Seine-Maritime	Présent
ORMES	Titulaire	M. Pascal MALLET	Directeur adjoint	Présent
	Suppléant	M. Emmanuel BARRE		Excusé
SYNERZIP-LH	Titulaire	M. Jean-Michel VILLEVAL	Secrétaire général	Présent

INVITÉS et SERVICES			
Membres	Prénom NOM des personnes présentes	Fonction	Présence
HAROPA	M. Nicolas CHERVY	Commandant de port du Havre	Excusé
	M. PERROT	Adjoint au Commandant de port du Havre	Présent
GTR Gaz	M. Laurent REVELLAT	GRTGaz	Présent
TOTALENERGIES	M. Marc DE LATAILLADE	TotalEnergies	Présent
	M. Frédéric BLANC	TotalEnergies	Présent
	M. Jean-Matthieu PITHIOUD	TotalEnergies	Présent